LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

EN CAS DE GRÈVE DE POSTES CANADA

Si une grève est déclenchée à Postes Canada, merci de bien vouloir récupérer votre copie de ***La Liberté*** du 6 juillet à nos bureaux au 420, rue Des Meurons ouverts de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi ou rendez-vous sur notre site Web **la-liberte.mb.ca** pour connaître votre point de livraison le plus proche.

Merci de votre compréhension.

La direction

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 13 • 29 JUIN AU 5 JUILLET
SAINT-BONIFACE

Un engagement royalement récompensé



photo : Marouane Refak

La cérémonie de remise du prix du Duc d'Edimbourg s'est tenue le 22 juin dernier au Musée de l'Aviation du Manitoba. Instauré en 1956 au Royaume-Uni, le Prix non-compétitif créé par le Prince Philip a pour objectif d'encourager les jeunes âgés de 14 à 24 ans à se dépasser, tant sur le plan sportif que communautaire.

Cinquante-quatre jeunes ont été honorés la semaine passée par le Prince Edward, Comte de Wessex (au centre de la photo). Parmi eux (de gauche à droite sur la photo) Dani Dufresne, Jonas Desrosiers, Ryan Driver et Alexander Ptashnik.

Ayant participé au programme entre 2010 et 2012, Jonas Desrosiers conçoit que cette expérience a été enrichissante : « Je suis encore plus engagé au sein de ma communauté depuis la fin du programme. »

Comme les 50 000 participants au Prix cette année, Jonas Desrosiers a appris à sortir de sa zone de confort, tout en gagnant une grande confiance en lui. Les jeunes ont le choix de participer au programme selon trois niveaux, Bronze, Argent, et Or, et doivent consacrer de six à 12 mois minimum à diverses activités bénévoles, culturelles et sportives. Un avantage certain pour leur développement personnel.

| Page 7.

À lire en ligne :

Les audiences publiques sur le Projet de loi 5 du gouvernement Pallister (*Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*) ont eu lieu le 28 juin.

***La Liberté* était de la partie, au Palais législatif. Lisez notre couverture en ligne sur www.la-liberte.mb.ca dès le 29 juin à 14 h. Et aussi, bien entendu, dans *La Liberté* du 6 au 12 juillet.**

Citation DE LA SEMAINE

« Je comprends bien que c'est devenu une paroisse vieillissante. Ça me brûle tout de même. Avec de nombreux paroissiens, j'ai donné mon cœur à des projets comme la construction d'une église et d'une nouvelle salle paroissiale. Mais s'il n'y a personne pour aller à l'église, qu'est-ce qu'on fait? »

Ancien curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption, Mgr Henri Perron déplore la fermeture imminente de l'église mère de Transcona, fondée en 1907. | **Page 19.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE
RECONNU EN 2016 AU
CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

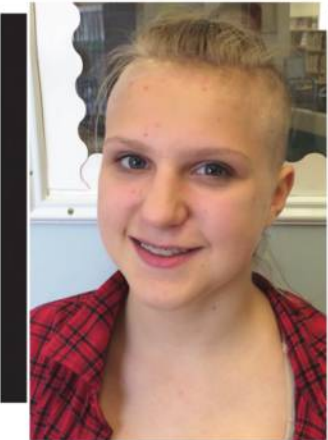
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »





Cette semaine, nous avons demandé à Dominique Van Munster, élève en 8e année à l'École Lacerte, de laisser libre cours à son imagination. Aimant toujours autant s'exprimer par le dessin, cette bande dessinée représente « sa vie sur un papier ». Consciente qu'elle se couche trop tard au quotidien, Dominique a tout de même du mal à résister à l'appel de la télévision, mais espère que sa mère lui pardonnera!

C'EST LA VIE!

PAR: Dominique Van Munster.

BEURK

BRING

12:37

VA TE COUCHER! >:-(
-Maman

C'est Sûr que chaque soir de la semaine nous regardons la télé. Peut-être un peu TROP.
Depuis 3:30 pm (après l'école)
Moi, (Dominique) Je Regarde la télévision Jusqu'à 12:45 du soir.
-En Grignotant des croustilles,
- textant des amies
- SNAPCHAT!!!! Domoswaggg ajoute-moi :)
- Manger (presque tout dans le Frigo.)
- Dormir
- ect, ect +100 autres choses.....

Réveille toi DOMINIQUE!

(J'aime Dormir)

M. CANDIDE

Devoir :?

Mais il y a une Conséquence POR LE LENDEMAIN!!!: Apprendre Rien EN ClASSe et Dormir :)

Dormir + pizza = la vie ♡

MORALE:

Écoute ta Maman :)

Et tout Le monde serait content!

PAR: DOM :)

ACTUALITÉS

RETOUR SUR L'ÉBAUCHE DU PLAN STRATÉGIQUE

Loin d'une validation éclatante

Il reste encore beaucoup de travail avant que l'ébauche du *Plan stratégique de la communauté francophone du Manitoba 2017-2035*, préparée par PGF Consultants, soit pleinement validée. Et le rôle que pourrait jouer la Société franco-manitobaine dans la mise en œuvre des États généraux est loin d'être clair. C'est, du moins, ce qui ressort des rencontres de validation de l'ébauche du Plan qui ont eu lieu à Saint-Boniface, Sainte-Anne, Saint-Pierre-Jolys et Notre-Dame-de-Lourdes, du 20 au 22 juin.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

En plus des rencontres publiques, une réunion a été tenue le 21 juin avec des représentants de plus d'une quarantaine d'organismes. Lors des séances, les participants ont d'abord été invités à commenter l'ébauche, qui confirme les axes stratégiques identifiés lors des cafés citoyens et consolidés au Grand rassemblement des États généraux. A suivi une discussion sur les différents moyens de mettre en œuvre le Plan stratégique. Entre autres, il était question du rôle que pourrait jouer la Société franco-manitobaine (SFM) dans la réalisation du plan. Voici quelques réactions.

« À notre table de discussion, on reconnaissait mal la francophonie du Manitoba. L'ébauche du plan stratégique nous semblait tellement vague qu'on ne voyait pas comment il pouvait s'appliquer à notre communauté. Ça aurait pu être un plan pour l'Alberta ou la Saskatchewan.

« Plusieurs inquiétudes ont été exprimées sur le rôle actuel de la SFM. L'organisme a le mandat d'être porte-parole de la communauté. Pourtant, c'est aussi un organisme de charité. Est-ce vraiment possible de revendiquer pour la communauté avec un pareil statut? »

- Roxane Dupuis, directrice générale du Conseil Jeunesse Provincial

« Nos discussions sur l'avenir de la SFM étaient très préliminaires. Certains ont exprimé un désir de la voir gérer la mise en œuvre du Plan stratégique. D'autres préconisent une sorte de "Sénat" d'organismes pour gérer le tout. L'avenir de la SFM ne fait pas l'unanimité. J'ai toujours pensé que la SFM devrait gérer le dossier pleinement. Bien qu'il faudrait revoir son mandat et ses responsabilités. »

- Raymond Lafond, président du World Trade Centre – Winnipeg

« C'est difficile de savoir si je suis satisfaite de l'ébauche du Plan stratégique. Je reconnais le travail qui a été fait, mais c'est évident qu'il reste encore beaucoup de pain sur la planche. La culture et le patrimoine ne sont pas très visibles dans le Plan, malgré leur importance pour la francophonie manitobaine.

« De plus, lors de la séance des organismes, j'ai ressenti un certain niveau d'impatience. Les gens veulent que ça avance. On a beaucoup parlé d'une SFM renouvelée – sorte de SFM 2.0 avec un nouveau mandat et une nouvelle structure. Le *statu quo* ne fonctionne plus. »

- Ginette Lavack Walters, directrice générale du Festival du Voyageur

« Ce qui m'a frappé, c'est que parmi les cinq petits groupes de discussion, il y en a seulement un qui voulait remettre la responsabilité du suivi des États généraux à la SFM. Et ceux qui endossaient la SFM le faisaient de façon très mitigée. »

- Raymond Hébert, participant à la rencontre publique du 20 juin à Saint-Boniface

« Plusieurs ont indiqué que le Plan stratégique est extrêmement vaste. Il est ambitieux. Mais on a pu commencer à discuter des manières d'en faire la mise en œuvre. C'est encourageant. J'accueille favorablement le plan. »

- Stéphany Halikas, participante à la rencontre publique du 20 juin à Saint-Boniface et membre du Conseil d'administration de la SFM.

« Venant de la Saskatchewan, ce qui me frappe, c'est l'extraordinaire mobilisation communautaire, qui a eu lieu lors des cafés citoyens, le grand rassemblement et maintenant les séances de validation. Il y a une soif de se repenser. Regardant vers le travail qui reste à faire, j'estime qu'il faut avant tout que la communauté continue de s'approprier le processus. C'est cette réflexion-là qui doit se poursuivre, pour que le Plan soit le plus possible le reflet de notre communauté. »

- Peter Dorrington, vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche de l'Université de Saint-Boniface

« Les gens veulent passer à l'action. Moi aussi j'ai hâte qu'on passe à la mise en œuvre du Plan stratégique. On veut redéfinir d'une manière claire la SFM. On veut la voir plus responsable, plus revendicatrice. Le mot qui était récurrent, lors des discussions, était celui du *leadership*. Il faut se l'approprier. Il faut continuer de se l'approprier. Ce que tout le monde veut, c'est qu'on avance. Et qu'on soit une communauté inclusive qui tend vers notre épanouissement. Dotons-nous des outils pour le faire. »

- Salwa Meddri, participante à la rencontre publique du 20 juin à Saint-Boniface

« Il est évident qu'il y a eu beaucoup d'évolution dans la communauté. La SFM sait bien qu'elle doit bien représenter son temps et son époque. Une réflexion sur sa structure, sa pensée et sa façon de faire doit être entamée. Chose certaine, pour la mise en œuvre du Plan stratégique, la SFM ne pourra pas y arriver toute seule. Elle devra se trouver des partenaires. »

- Jacqueline Blay, présidente de la Société franco-manitobaine


photo : Daniel Bahuaud

Salwa Meddri, Madeleine Lafond, Gilbert Laberge et Paulette Carrière-Dupont lors de la rencontre validation de l'ébauche du *Plan stratégique de la communauté francophone du Manitoba*, tenue le 20 juin à Saint-Boniface.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Une étape historique à la fois

Dans le développement d'une société humaine, il arrive qu'il faille faire appel aux grands mots. Le consensus politique autour de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* mérite le qualificatif d'historique.

Pour celles et ceux qui ont vécu aux premières loges la terrible crise de 1983 provoquée par la tentative de constitutionnalisation des services en français du gouvernement NPD de Howard Pawley, le projet de loi 5 constitue une solide source d'espoir sur la capacité d'évolution de la société manitobaine. À la condition bien sûr que l'esprit d'ouverture finisse par l'emporter sur les peurs irrationnelles, afin que le gros bon sens puisse triompher.

Dans le brouhaha des audiences publiques en 1983, où seul importait au majoritaire le besoin d'étouffer l'outrecuidant minuscule minoritaire, la voix de la raison essayait parfois de s'élever. À un moment donné, elle s'exprima par la bouche d'un jeune député néo-démocrate, Don Scott, qui fit valoir qu'il n'existait pas de pays au monde où il n'était pas possible de recevoir des services gouvernementaux dans une de ses langues officielles.

Les anti-francophones de l'époque s'accrochaient mordicus au *Official Language Act* de 1890, qui avait purement et simplement éliminé la langue française de la vie institutionnelle du Manitoba. Peu leur importait que la Cour suprême du Canada avait déclaré cette loi inconstitutionnelle en décembre 1979. Pour qu'un début de raison pénètre les esprits les moins bornés, il a fallu que la Cour suprême confirme en 1985 son jugement de 1979. Les juges ont écrit noir sur blanc que si les lois manitobaines ne sont pas adoptées *simultanément* en anglais et en français, elles n'ont pas force de loi.

Impossible de mieux dire que le français est une des deux langues officielles du Manitoba. À partir de ce moment-là, tout gouvernement responsable ne pouvait plus ignorer le droit du citoyen à être servi dans la langue de son choix.

Évidemment, même le plus passionné des francophones engagés admettait d'emblée que la situation ne pouvait pas se régler d'un coup de baguette magique. Qu'il faudrait d'abord et avant tout que les mentalités évoluent au sein même de la francophonie manitobaine, dont le militantisme linguistique a toujours été très tiède, sauf sur la question scolaire, la seule jugée véritablement existentielle. Il n'y a rien de plus motivé au monde qu'un parent manitobain dans les années 1970 et 1980 qui comprend que l'avenir de sa progéniture passe par un bilinguisme fonctionnel.

En effet, bien que la *Loi sur les langues officielles* adoptée à la Chambre des communes en 1969 par la haute volonté politique de Pierre Elliott Trudeau ait entraîné sa part de déchirements, il aurait fallu être aveugle pour ne pas saisir l'énorme opportunité économique offerte sur un plateau aux bilingues français-anglais du pays. Les parents d'une certaine élite anglophone qui exigèrent des écoles d'immersion ne s'y étaient pas trompés non plus. Une anecdote résume tout. Celle d'une mère qui entretenait pour son fils l'ambition d'être avocat et qui voyait bien que si son fiston devenait bilingue, elle augmentait ses chances de devenir la mère d'un juge.

La *Loi sur les langues officielles* avait bien entendu pour but premier de garantir le droit à l'unilinguisme. Il fallait assurer aux Canadiens français du Québec fraîchement métamorphosés en Québécois qu'ils ne seraient pas des citoyens de seconde classe. Et que les anglophones rétifs au français pourraient confortablement se cantonner dans leur certitude d'être nés avec le *world language* en bouche.

Le deuxième objectif était d'encourager l'apprentissage de la langue de l'autre et d'inciter les bilingues à l'extérieur du Québec de ne pas sombrer dans l'unilinguisme.

Après bientôt 50 ans, il est permis à tout Manitobain désireux d'être fonctionnellement bilingue de penser que le bilan de la *Loi sur les langues officielles* est globalement positif, malgré l'évidence que les successeurs de Pierre Elliott Trudeau n'ont jamais fait preuve d'une aussi ferme volonté politique. C'est bien cette loi, et les améliorations qui y ont été apportées de peines et de misères au fil des décennies, qui a assuré un relatif maintien du bilinguisme au Manitoba. Il est permis de croire que le projet de loi 5 n'arrive pas trop tard.

Il est même permis de rêver que si suffisamment de personnes relèvent le défi de « l'épanouissement de la francophonie manitobaine » en consolidant le germe de l'esprit bilingue présent dans la société manitobaine, la Loi 5 se transformera un jour en une *Loi sur les langues officielles du Manitoba*. Mais une étape historique à la fois.



À VOUS *la parole*

Retrouvez notre lettre en **PAGE 5.**

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

ÉTATS GÉNÉRAUX : RETOUR SUR L'ÉBAUCHE DU PLAN STRATÉGIQUE

La perspective de deux experts

L'ébauche du *Plan stratégique de la communauté francophone du Manitoba 2017-2035* proposé par PGF Consultants répond-il aux besoins des francophones? Annie Girard et Jean-Paul Gobeil, deux experts en planification stratégique, offrent leurs perspectives.



Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

L'AVIS D'ANNIE GIRARD

« Un bon plan stratégique offre une vision d'ensemble des objectifs à atteindre. En gros, il décrit ce qu'un organisme ou une communauté cherche à réaliser. Quand on se pose la question « Que voulons-nous? », c'est vers le plan stratégique qu'il faut se tourner. Quand on se demande « Comment y arriverons-nous? », c'est un plan opérationnel qu'il faut consulter.

« Dans le cas des États généraux, le plan stratégique n'est pas celui d'un seul organisme, mais de toute une communauté. La commande a été colossale. Vu l'ampleur de ce qu'on essaie de réaliser, PGF Consultants s'est montré à la taille de la tâche. La firme a bonne réputation et on comprend pourquoi. L'ébauche du *Plan stratégique de la communauté francophone du Manitoba 2017-2035* reflète bien, dans les orientations stratégiques qu'il propose, ce qui a été discuté lors des cafés citoyens.

« Est-ce un plan parfait? Non. Puisqu'un état des lieux chiffré n'a pas eu lieu avant le début des consultations, les cafés citoyens ont permis de mesurer des perceptions. Ça aurait été judicieux d'avoir une mesure exacte d'où on partait pour orienter la démarche et minimiser les perceptions lors des cafés citoyens. Les opinions exprimées auraient été exprimées en connaissance de cause.

« C'est donc dire que le travail de mise en œuvre, qui doit inclure un état des lieux chiffré et les actions proposées pour réaliser la vision du plan stratégique, reste encore à faire. Je m'attends à ce que nous ayons les moyens d'évaluer annuellement et aux cinq ans le chemin parcouru.

« Il faudra aussi savoir ce que nous allons investir dans ces démarches. Et comment nous allons évaluer l'effet levier de l'investissement gouvernemental qui a été fait. Ces évaluations sont nécessaires et très réalisables. En 2002, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba a réussi à déterminer qu'un dollar investi par les trois paliers gouvernementaux contribuait 6,50 $ en retombées économiques locales. »



photo : Daniel Bahuaud

Annie Girard est présidente de la firme Consultation Alegria Consulting, basée à Winnipeg. Elle a effectué de la planification stratégique et de l'accompagnement stratégique pour plusieurs organismes franco-manitobains et ontariens. Elle est la coordonnatrice nationale du Réseau de développement des collectivités du Canada, groupe de développement économique.

Jean-Paul Gobeil est un comptable agréé et un conseiller certifié en gestion à la retraite. Il a entre autres analysé et préparé des planifications stratégiques pour Envol FM, le Musée de Saint-Boniface et la Société historique de Saint-Boniface, ainsi que plusieurs entreprises ontariennes.



photo : Daniel Bahuaud

L'AVIS DE JEAN-PAUL GOBEIL

« L'ébauche du *Plan stratégique de la communauté francophone du Manitoba 2017-2035* est un texte démoralisant.

« Il est question du « déclin du fait français », « d'inertie » et de « désengagement communautaire » et de nombreuses carences en services publics en français ou en emplois bilingues, etc. On a l'impression que rien n'a avancé dans la francophonie depuis les derniers États généraux de 1987-1988. On a presque l'impression de repartir à zéro.

« Mais est-ce vraiment la réalité? C'est difficile de le savoir, puisqu'avant même d'être passé à l'étape des cafés citoyens, il aurait fallu avoir un état des lieux, pour que les participants puissent comprendre ce qui a été accompli au cours des 25 dernières années.

« C'est dénigrer les efforts et les succès du passé que de passer sous silence ce qui a été vraiment accompli. Le dernier quart de siècle a vu la création de la DSFM, du CDEM, de Tourisme Riel, de l'Accueil francophone et bien d'autres organismes. Il a vu l'épanouissement et le rayonnement d'autres organismes, sans parler de la montée de l'immersion française.

« Un état des lieux, c'est la fondation de toute planification stratégique. Comme la fondation d'une maison. L'intention avec les États généraux est d'aller de l'avant, mais on risque d'agir sur une fondation chancelante. On se met à risque.

« Le plan stratégique offre sans doute des pistes d'action qui pourraient aboutir à du concret. D'autres me semblent plutôt intangibles. Mais comment le savoir, sans avoir pris le portrait nécessaire de nos acquis? Et celui de la situation actuelle?

« Je crains donc qu'on reste à l'état des perceptions, et qu'on passe à l'action avec la mise en œuvre d'un plan stratégique qui repose sur ces perceptions, obtenues par ailleurs par une fine tranche de la population de langue française.

« PGF Consultants propose de faire un état des lieux avant de faire la mise en œuvre du plan stratégique. Tant mieux! J'espère en tout cas que ce sera une occasion pour la SFM et tous les organismes de se donner un mécanisme de suivi pour faire un état des lieux régulier et nécessaire de l'ensemble de la francophonie. »

À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Mythe identitaire et propagande politique

Madame la rédactrice,

Les responsables de l'Université de Saint-Boniface comptent célébrer en 2018 le bicentenaire de leur institution. Ce qui revient à dire qu'elle aurait été fondée l'année même de l'arrivée des abbés Provencher et Dumoulin à la Fourche des Assiniboines et l'établissement de la première mission catholique romaine permanente sur le sol de ce qui est aujourd'hui le Manitoba.

Certaines personnes ont souligné que le futur évêque du Nord-Ouest, malgré son énorme talent, n'a pas fondé un collège dès son arrivée. Les études historiques et les documents d'époque leur donnent certainement raison. Durant les premières années, l'hiver, on crevait de faim à Saint-Boniface. Métis, colons écossais et les membres du clergé nouvellement débarqués de leur canot hivernaient à Pembina, plus au sud, là où il y avait encore du bison pour se nourrir. D'ailleurs, c'est à Pembina qu'a été fondée la première école catholique, et ceci par l'abbé Sévère Dumoulin.

Cela dit, en acceptant la demande de la Compagnie de la baie d'Hudson d'envoyer des prêtres dans le Nord-Ouest pour « pacifier » les habitants – 22 morts à la Grenouillère, c'est quand même pas banal – à un temps où il y avait pénurie de clergé au Canada, Plessis avait prévenu que les futurs membres du clergé catholique du Nord-Ouest devaient être recrutés dans le Nord-Ouest. D'où les efforts que feront Provencher et son successeur Taché de tenter de dénicher des « vocations » parmi les garçons Métis de la Rivière-Rouge et de leur enseigner le minimum requis, y compris le latin, pour qu'ils puissent accéder à des études menant à la prêtrise. Il serait tout à fait acceptable donc de fêter en 2018 le fondateur du Collège de Saint-Boniface, Joseph-Norbert Provencher, arrivé à la colonie de la Rivière-Rouge il y aura 200 ans.

Mais enfin, ce débat ne relève pas de l'histoire. L'exercice de commémoration historique collective relève essentiellement du mythe identitaire d'un côté et de la propagande politique de l'autre côté. Contrairement à l'histoire comme discipline académique, la commémoration historique est généralement considérée comme importante dans la mesure où elle est au service de la société. Et états généraux obligent, c'est peut-être sur cette question qu'il faudrait avoir une bonne discussion.

Lucien Chaput Bélair
Manitoba
Le 26 juin 2016

P.-S. Un petit mot pour mon bon ami Paul Ruest suite à sa lettre parue dans La Liberté de la semaine dernière. Il semblerait que le clergé séculier de la paroisse de Saint-Pierre était moins exigeant que les bons pères Rédemptoristes qui avaient la main mise sur la paroisse de Sainte-Anne. Mon expérience d'enfant de cœur a été le contraire de la tienne, pour ce qui est de l'apprentissage du latin en tout cas. Avant de pouvoir servir à la messe, on nous faisait apprendre par cœur les répliques en latin, des répliques qu'on répétait phonétiquement sans nécessairement comprendre ce qu'on marmonnait. Ce n'est pas à 11 ans qu'on devient latiniste et encore moins théologien!

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR DÉSORMAIS LÉGALE

Et maintenant, au Manitoba?

La *Loi sur l'aide médicale à mourir* a reçu la sanction royale le 17 juin. Comment les médecins du Manitoba composeront-ils désormais avec la nouvelle réalité? Et qu'en sera-t-il pour les établissements confessionnels comme l'Hôpital Saint-Boniface?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le docteur Brock Wright est le vice président et médecin chef de l'Office régional de la santé (ORS) de Winnipeg. Le médecin surveille de près la question de l'aide médicale à mourir depuis que la Cour suprême du Canada a infirmé, en janvier 2015, la section du code criminel qui l'interdisait.

« Le Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba (CPSM) s'est mobilisé fin 2015 pour mettre en place un protocole pour aider les médecins à composer avec les demandes d'aide médicale à mourir. Et en février dernier les ORS de la Province, le CPSM et les collèges des infirmiers et des pharmaciens ont mis sur pied une équipe clinique pan-provinciale portant sur l'aide médicale à mourir.

« Notre première tâche a été de développer des lignes de conduite cliniques très détaillées pour aider les professionnels des soins de santé qui pourraient bel et bien offrir l'aide médicale à mourir ou l'euthanasie. Nous voulions un protocole à suivre avant qu'une décision finale puisse être prise.

« Avec la nouvelle loi, nous sommes déjà fixés sur deux points importants. D'abord, les personnes souhaitant l'aide médicale à mourir n'ont plus besoin d'obtenir la sanction d'une cour juridique. Et de plus, nous savons désormais que la mort de la personne en question doit être raisonnablement prévisible. »

Entre temps, le CPSM et l'ORS de Winnipeg et l'Université du Manitoba élaborent un programme de développement professionnel et d'éducation médicale pour les praticiens qui souhaitent offrir l'aide médicale à mourir. « Nos travaux ne sont pas terminés », note le docteur Wright.

« Les médecins qui souhaiteront offrir le service pourront le faire sans entraves. L'ORS de Winnipeg n'obligera cependant pas les médecins qui s'y opposent de participer ni à l'aide médicale à mourir, ni à l'euthanasie. Ils devront cependant offrir une petite carte de renseignements aux patients qui le demandent. Ces cartes, nous les créons à l'heure actuelle. Nous voulons rendre la vie aussi facile que possible pour les médecins qui s'y opposent. »

Pour l'ORS de Winnipeg, il en va de même pour les établissements confessionnels, comme l'Hôpital Saint-Boniface, de foi catholique, ou l'Hôpital Concordia, de foi mennonite.

Le docteur Wright élabore : « Je comprends fort bien qu'aucun établissement confessionnel ne sera à l'aise avec la nouvelle réalité légale. Ce que je leur ai conseillé, c'est de considérer la possibilité d'effectuer une évaluation du dossier de tout patient qui demande l'aide médicale à mourir. »

Cette évaluation comprendrait, entre autres, une confirmation du diagnostic de la condition médicale du patient. L'évaluation confirmera aussi que le patient a reçu les meilleurs traitements possibles, et qu'on lui aura offert tous les traitements possibles. L'état de sa souffrance sera évalué, en tenant compte de sa perception de la douleur, qui prendra préséance.

« L'évaluation vérifiera que le patient aura obtenu les médicaments et le soutien psychologique pour réduire sa douleur. Elle vérifiera la compétence du patient, pour savoir s'il est en état de décider de mettre un terme à sa vie. »



photo : Gracieuseté Corporation catholique de la santé du Manitoba

Daniel Lussier : « La situation évolue. La Province devra explorer la possibilité d'une nouvelle loi, pour clarifier la situation au Manitoba. »



photo : Gracieuseté Office régionale de la santé de Winnipeg

Le docteur Brock Wright : « Les médecins qui souhaiteront offrir le service pourront le faire sans entraves. L'ORS de Winnipeg n'obligera cependant pas les médecins qui s'y opposent de participer ni à l'aide médicale à mourir, ni à l'euthanasie. »

Daniel Lussier est le directeur général de la Corporation catholique de la santé du Manitoba. Il reconnaît que « la nouvelle réalité est bien épineuse. Les considérations éthiques sont nombreuses. Il faudra toutes les considérer et établir des protocoles et des procédures à suivre.

« Pour ce qui est de l'évaluation du dossier d'un patient demandant l'aide médicale à mourir, la Corporation aura à trouver une façon d'accommoder cette exploration avec l'équipe clinique pan-provinciale portant sur l'aide médicale à mourir. Tout dépendra de l'esprit avec lequel l'évaluation est faite. Il est possible qu'un de nos patients demande l'aide médicale à mourir. Nous, on voudra de toute façon savoir pourquoi il fait cette demande. On voudra s'assurer qu'on aura fait tout sur les plans du traitement, de la réduction de la douleur, de l'état mental du patient etc. Une évaluation n'est pas incompatible en soi avec notre vision. Dans bien des cas, on pourra demeurer à l'intérieur de notre mission catholique. On pourra s'assurer de réduire la douleur et s'assurer d'offrir des soins palliatifs de qualité pour laisser la mort venir.

« Le nœud de la guerre, c'est que les établissements de la Corporation, comme l'Hôpital Saint-Boniface, ne veulent ni abandonner leurs patients, ni abandonner leur vision catholique. Il faudra respecter la volonté du patient et l'intégrité de l'établissement. À un moment donné, si un patient tient à l'aide médicale à mourir, il faudra qu'on le transfère à un autre établissement.

« Une autre question qui surgira, c'est le nombre de fois que nous aurons à faire face à une demande d'aide médicale à mourir. On l'ignore. À se tenir aux statistiques en provenance des Pays-Bas, on sait déjà que la grande majorité des cas d'aide médicale à mourir ont lieu à la maison. Dans les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée, les demandes ne devraient pas être nombreuses. Malgré tant d'inconnues, tant de questions qui restent à répondre, je suis confiant qu'on réussira à clarifier notre rôle et les gestes qu'on pourra poser. Ce n'est pas la première fois que des débats éthiques difficiles nous ont été imposés. Ça fait déjà un certain temps que le suicide est légal au Canada. On a déjà navigué ces eaux. »

REMISE DU PRIX DU DUC D'EDIMBOURG

Un Cadet en or

Le Prince Edward était à Winnipeg le 22 juin dernier pour remettre le Prix du Duc d'Edimbourg à des jeunes s'étant démarqués par leur engagement. Jonas Desrosiers faisait partie des lauréats.

Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca

Dans un décor atypique, 54 récipiendaires de la catégorie Or étaient entourés de leurs familles afin de recevoir des mains de son Altesse royale le Prince Edward, Comte de Wessex, le diplôme honorifique attestant de leur engagement personnel et communautaire. La remise du prix du Duc d'Edimbourg se tenait le 22 juin dernier au Musée de l'Aviation du Manitoba.

Parmi les récipiendaires, Jonas Desrosiers, 26 ans, témoigne : « J'ai toujours aimé m'impliquer au sein de divers comités ou associations. C'est cependant lorsque j'ai fait partie des Cadets de la Marine 330 Dawson que j'ai découvert l'existence de ce prix. » En effet, une grande majorité des lauréats sont membres des Guides du Canada, ou des Cadets de l'Armée Royale Canadienne.

Le concept est simple : le programme est divisé en trois niveaux, Bronze, Argent et Or. Les jeunes doivent s'investir dans divers domaines, parmi lesquels « service », « habiletés », « conditionnement physique », « voyage d'aventure », ou encore « projet de résidence » pour la catégorie Or. Ils doivent passer au minimum six mois sur leurs projets pour les prix Bronze et Argent, et au minimum un an pour la catégorie Or.



photo : Marouane Refak

Jonas Desrosiers tient fièrement le certificat qui lui a été remis par son Altesse royale le Prince Edward.

Jonas Desrosiers a pour sa part passé deux années, entre 2010 et 2012, à accomplir sa mission. Il s'est remis à la trompette pour atteindre le niveau 3 au Conservatoire, et a tenté tant bien que mal de faire de la voile, du canoë, et du vélo de manière assidue. Pour son projet de résidence, Jonas Desrosiers a fait un échange avec la Fédération des Jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, tout en s'impliquant au Conseil Jeunesse Provincial. Le lauréat a aussi passé un mois et demie au Mali avec le Comité de Développement et Paix de l'Université de Saint-Boniface afin de lutter contre la déforestation. « Il était important pour moi de faire ce voyage de sensibilisation car je connais plein de monde originaire du Mali. Voir le pays pour lequel nous avions prélevé des fonds en amont faisait partie du projet. Nous avons même rencontré le Président du Mali! ».

Ce n'est pas tout, puisque Jonas Desrosiers a consacré plus d'un an et demi à ses nombreux projets communautaires. Ainsi, le jeune homme a été bénévole dans la communauté culturelle de Sainte-Anne, dont il est originaire. Il a aussi fait partie du comité d'organisation du Folklorama et des Cadets.

Le prix du Duc d'Edimbourg pousse les jeunes canadiens à se dépasser afin de s'épanouir. En effet, sortir de sa zone de confort, apprendre à se responsabiliser tout en favorisant la connaissance de soi, l'autonomie et la persévérance est un des objectifs du prix.

« C'est grâce à cette expérience que j'ai pu voir les choses changer. Pour la première fois, j'ai vu un projet débuter et se terminer, notamment à travers la recherche de bénévoles pour le Folklorama », confie-t-il.

Pour participer, il faut avoir entre 14 et 24 ans. Les avantages sont nombreux puisque le Prix du Duc d'Edimbourg jouit d'une réputation internationale. À la clé, dépassement personnel dans un environnement non-compétitif afin de gagner confiance en soi et savoir-faire. Comme 86 % des anciens candidats, Jonas Desrosiers a poursuivi son implication bénévole. Notamment à la radio communautaire du Manitoba, Envol 91.

Histoire du prix

Institué en 1956 au Royaume-Uni par le Prince Philip afin d'encourager les garçons à poursuivre des actions bénévoles, le Prix prend une telle envergure qu'il est proposé aux jeunes Canadiens dès 1963. Il donne ainsi l'opportunité aux jeunes de se dépasser et de développer de nouvelles capacités. La Ligue des Cadets de l'air du Canada et la YMCA y jouent d'ailleurs un rôle important. Aujourd'hui, on comptabilise huit millions de jeunes ayant participé au Prix dans le monde, dont 500 000 au Canada, et cette année plus de 50 000 Canadiens enregistrés.

LES RECOMMANDATIONS DE DR KATERYN ROCHON

Pour éviter la maladie de Lyme

Il y a une vingtaine d'années encore, on se promenait dans les bois du pays sans craindre de danger particulier. Depuis quelques années cependant plane le spectre de la maladie de Lyme, transmise par des tiques infectées.

Manella VILA NOVA
Collaboration spéciale

Dès que le printemps arrive, les dangers des maladies transmises par les tiques et les insectes réapparaissent. Kateryn Rochon, docteur en entomologie à l'Université du Manitoba, nous donne des conseils de prévention afin de passer un été protégé.

« La maladie de Lyme est transmise par les tiques à pattes noires. La question clé, c'est de savoir à quel moment ces tiques sont actives dans l'environnement et à quel moment elles sont le plus susceptibles de s'attacher et de se nourrir. » La majorité des informations recueillies jusqu'à maintenant étaient concentrées sur le Nord-Est des États-Unis. Le premier cas de la maladie a été détecté à Lyme, dans le Connecticut, et le nombre de malades n'a fait qu'augmenter à partir de là.

Cependant, ces données ne peuvent pas s'appliquer au Manitoba. « Le climat et l'habitat du Nord-Est des États-Unis est différent de celui du Manitoba. Il est donc impossible de donner des informations locales. Pour moi, il faut vérifier s'il y a des tiques dès qu'il n'y a plus de neige. »

La carte des zones à risques en ce qui concerne la contamination par les tiques à pattes noires au Manitoba est disponible sur le site de Santé Manitoba. Elle a été mise à jour au printemps. Toutefois Kateryn Rochon met en garde. « Il faut faire attention à l'interprétation. La carte indique les endroits où on sait que les populations de tiques se reproduisent localement, et ceux où des gens ont trouvé des tiques qui ont été envoyées au programme de surveillance. Selon moi, tout le sud du Manitoba est une zone à risques. » Une telle interprétation permettrait de sensibiliser tous les habitants du Manitoba aux dangers auxquels ils peuvent être exposés.

La détection de la maladie de Lyme est controversée dans la communauté médicale. « Le test doit être fait environ un mois après avoir été contaminé. S'il est fait trop tôt, il sera négatif. » Le test effectué au Canada est le même que celui qui a été approuvé aux États-Unis. « Les tests disponibles sont les meilleurs à l'heure actuelle, mais ils ne sont pas très bons. »

La maladie de Lyme est le danger dont on parle le plus quand on aborde le sujet des tiques. Mais ces dernières peuvent être infectées par d'autres bactéries, telles que l'anaplasmose ou la babésiose. « Quand les gens sont contaminés par la maladie de Lyme, ils pensent qu'ils ont une grippe, mais ce n'est pas courant d'avoir la grippe au mois d'août! Quand ils sont affectés par deux bactéries, ils ont des symptômes clairs. »


photo : Manella Vila Nova
« Le but n'est pas de se protéger des virus, mais de se protéger des tiques. »

Pour minimiser les risques de maladies transmises par les tiques et autres petites bêtes de l'été, il est important de « prendre de bonnes habitudes » : vérifier toutes les 5 à 10 minutes que « rien ne grimpe sur les vêtements ou sur la peau», bien se doucher en rentrant d'une promenade, et se protéger.

La première défense, ce sont les vêtements. « Il faut réduire l'accès à la peau. Le moustique peut piquer à travers le pantalon, mais pas la tique. » Les tiques se trouvent généralement au sol, en bordure de forêt et de sentier et dans les buissons. « Il faut mettre le pantalon dans les chaussettes ou dans les bottes, et le chandail dans le pantalon. »

Kateryn Rochon recommande ensuite différents produits chimiques pour se protéger des tiques, qui fonctionnent aussi contre les moustiques.

Le DEET, tout d'abord, que l'on retrouve dans le chasse-moustique. « S'il y a 30 % de DEET dans le produit, ça fonctionnera très bien pour une durée de 4 à 6 heures. Santé Canada suggère que 30 % de DEET doit être utilisé à partir de 12 ans et ne recommande que 10 % pour les enfants en dessous. Cependant, 10 % n'est pas très efficace pour les tiques, et aux États-Unis, il n'y a pas de restriction d'âge. Pour moi, c'est ce qu'il y a de meilleur jusqu'à ce jour. » En effet, chaque nouveau produit découvert est testé par rapport au DEET.

En seconde place se trouve l'Icaridin (ou Picaridin). « Ce produit est recommandé par Santé Canada. Il a été récemment approuvé, et encore peu de produits ont ce composé. Toutefois, c'est possible d'en trouver à Winnipeg. »

Enfin, pour ceux qui seraient contre l'utilisation des produits chimiques, Kateryn Rochon dresse une liste de produits naturels, ou bio pesticides, et compare leur efficacité. « Il y a trois produits approuvés. Selon moi, seulement deux fonctionnent : l'huile de lemon eucalyptus (ou PMD dans sa version synthétique), et l'huile de soja. L'huile de citronnelle a un bon marketing, cependant ce n'est pas très efficace. »

La scientifique offre également une solution pour les personnes susceptibles d'avoir des réactions allergiques à ce type de produits. « Si on ne veut pas les utiliser sur la peau, il faut s'assurer qu'il y en a sur le pantalon et sur les chaussures. »

Dans l'éventualité où une tique se serait attachée à la peau, il faut l'enlever, désinfecter la morsure, garder la tique et attendre les symptômes. « Toutes les tiques ne sont pas infectées. Si la tique attachée est infectée, la bactérie n'est pas transmise à l'homme avant 24 heures. » Kateryn Rochon explique comment retirer une tique. « Il faut prendre des pinces fines, attraper le plus proche possible de la peau et tirer lentement vers le haut. Il ne faut pas tourner ou donner un coup sec, sinon les parties buccales se casseront dans la peau. »

CULTUREL

CAMPAGNE DE VISIBILITÉ POUR *LIAISON*

Une revue tatoue les Canadiens

« Jusqu'où iriez-vous pour *Liaison*? » C'est la question que pose une nouvelle campagne qui veut augmenter la visibilité de la revue de critique artistique pancanadienne.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Liaison propose à qui le veut de se garnir d'un tatouage temporaire (un tatou) et de diffuser des photos du tatou sur les médias sociaux. Emmanuelle Rigaud, la directrice générale des Éditions du blé à Winnipeg, a lancé une campagne de tatous à Saint-Boniface.

Elle explique pourquoi les Éditions du blé ont participé à la campagne de *Liaison* : « Nos auteurs, aux Éditions du Blé, font partie à la fois des sujets d'article, à travers leurs livres, tout comme ils peuvent en être rédacteurs. Ce sont de beaux textes qui parlent en profondeur des sujets traités. C'est vraiment important pour toute notre communauté car cela nous donne une voix et une image dans une revue particulièrement bien réalisée. »

Bertrand Nayet, enseignant d'arts plastiques et de littérature au Collège Louis-Riel, s'est recouvert l'avant bras de tatous *Liaison*. Il compose des critiques de livres et de cinéma pour le périodique.

Il lance, « J'ai mis ces tatous parce que toute liaison est importante. Cela me permet d'en parler. Ce matin j'en ai parlé à quelques élèves qui étaient très intéressés.

« *Liaison*, c'est un regard extérieur sur ce qui se fait ici à Winnipeg, ainsi qu'un regard de Winnipeg sur ce qui se fait ailleurs au Canada. Le nom dit tout. *Liaison* permet de combattre l'insularité de notre communauté francophone.

Liaison a été fondé en 1978 comme bulletin sur le théâtre en Ontario. Le périodique est publié par les Éditions L'Interligne.



photo : Gavin Boutroy

Colin Corneau et Sujitra Supachokjaroensin



photo : Gavin Boutroy

Emmanuelle Rigaud, la directrice générale des Éditions du blé, qui a organisé la campagne de tatous à Saint-Boniface.



photo : Gavin Boutroy

Bertrand Nayet



photo : Gavin Boutroy

Paul Lorteau



photo : Gavin Boutroy

Gérald Boily

Sudoku

PROBLÈME N° 511

6							4	1
			1			7		
		3		9	5			
							7	
1		9		6		2		
		2			7		1	5
8					3		2	
				2		3		
			6			8		

RÉPONSE DU N° 510

9	5	2	4	6	8	3	1	7
8	1	3	2	7	9	4	6	5
4	7	6	3	1	5	8	9	2
6	3	8	1	9	7	2	5	4
7	2	9	8	5	4	1	3	6
5	4	1	6	2	3	7	8	9
2	9	4	5	8	1	6	7	3
3	8	5	7	4	6	9	2	1
1	9	7	6	3	2	5	4	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 880

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3									■			
4				■								
5					■						■	
6							■					
7				■							■	
8		■						■				
9					■					■		
10						■						
11			■									
12						■						■

HORIZONTALEMENT

1- Relative au système d'alimentation supprimant les viandes.
2- Utilisé comme vomitif. – Gardien de but.
3- Qui est sans précision. – Cri des charretiers.
4- Époque. – Séparations de corps adsorbés par lavage progressif.
5- Obtient, recueille. – Pleurniche.
6- Caractère de ce qui manque de vitalité. – Tendu avec force.
7- Personnel. – Action d'organiser une attaque vive et violente.
8- Partie centrale de la région côtière de l'Asie Mineure. – Oppressé, souffert.
9- Affluent de la Seine. – Il est formé de deux mâchoires. – Conjonction.
10- Dans la Haute-Vienne. – De Turquie.
11- Négation. – Qui s'enquièrent de tout.
12- Du verbe «avoir». – Devint rose.

VERTICALEMENT

1- Relative à une alimentation exclusive par les végétaux.
2- Éminent, supérieur. – Lit.
3- Bienveillance, indulgence.
4- Saison. – Personnel. – Zygotes.
5- Exerce une traction. – Prénom masculin. – Déchiffrée.
6- Disparition de la sensibilité à la douleur.
7- Lue ce qu'on vient d'écrire. – Chien d'arrêt.
8- Allongea. – Automobile.
9- Une lettre les sépare. – Marqués les débuts de.
10- Production anormale parfois incluse sous la peau. – Relatif.
11- Il n'est pas grand. – Disparaît.
12- Absences de rigidité, souplesses d'esprit.

RÉPONSES DU N° 879

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	P	R	E	S	A	I	L	L	E	S
2	A	R	R	I	V	I	S	T	E	■	S	T
3	I	R	O	N	I	S	T	E	■	I	S	E
4	S	A	S	■	T	E	R	M	I	N	A	I
5	O	T	A	G	E	■	E	S	H	E	I	N
6	N	A	T	U	R	E	S	■	A	G	E	■
7	N	■	E	T	A	T	■	A	G	A	■	C
8	E	H	U	T	■	O	S	C	I	L	L	E
9	H	O	R	U	T	I	E	R	E	■	O	S
10	E	Y	■	R	A	L	L	E	R	A	I	S
11	N	E	H	A	L	E	S	■	E	I	R	E
12	T	U	I	L	E	S	■	U	S	T	E	R

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Nom d'un vilebrequin! Je viens de m'embarquer dans toute une aventure : j'ai acheté un chien! C'est la faute de Cybèle. Je ne peux jamais rien lui refuser. Moi, je me voyais avec un berger allemand, un terre neuve ou un labrador que j'appellerais Rex et qui m'accompagnerait à la chasse ou me sauverait la vie dans une tempête, un vrai chien quoi!... On a acheté un bichon frisé. Je me suis rendu chez l'éleveur en maugréant et en me demandant pourquoi j'avais accepté qu'on achète un chien de salon insignifiant, salissant en plus. Et là, j'ai aperçu son joli minois où brillaient deux yeux noirs pétillants d'intelligence et, je l'avoue, je suis devenu tout mou. D'un coup de langue sur la joue, il avait fait ma conquête. Il est mignon comme tout, mais je suis bien déterminé à ne pas le laisser me mener par le bout du nez. De la discipline, Sainte Égoïne! Je vous le jure, cette nuit, c'est la dernière fois qu'il dort dans mon lit. Sauf s'il pleure trop, le pauvre petit... Avant, que je parte, l'éleveur m'avait dit :

Je vous donne mon adresse e-mail. Laissez-moi savoir comment ça se passe.

Il n'est pas question que je lui dise que cette minuscule boule de poil blanche m'a rendu complètement idiot! Que pensez-vous de la qualité de son français? (Celle de l'éleveur, pas du chien!) Voyez la réponse à la page 19.

Voilà, c'était la dernière chronique avant les vacances d'été. Profitez-en bien! J'ai oublié de vous dire que j'ai appelé mon chien Pistache. Je vous laisse deviner pourquoi...

Eddy Moidon

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **FREDERICK WALDO McELHOES**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 2e jour d'août 2016 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécutrice aura été notifiées.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de juin 2016.

Étude TEFFAINE LABOSSIÈRE
RICHER Law Group
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Procureurs de la succession



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **ANNA TRUDEAU**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 2e jour d'août 2016 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécutrice aura été notifiées.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de juin 2016.

Étude TEFFAINE LABOSSIÈRE
RICHER Law Group
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Procureurs de la succession

LE FESTIVAL DES VIDÉASTES DU MANITOBA

Incubateur de cinéastes

Le Festival des vidéastes du Manitoba a un but clair et précis : donner la piqûre du cinéma aux jeunes. Le thème de la 24e édition, Liberté et justice sociale, a attiré des soumissions du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Gavin BOUTROY

presse3@la-liberte.mb.ca

Le 24e Gala du Festival des vidéastes du Manitoba, le 22 juin, offrait une soirée de projections et de remise de prix aux jeunes de la 7e à la 12e année qui ont réalisé des soumissions.

Pour un frais d'inscription de 200 $ par école, le festival offre quatre jours de formation intensive aux élèves, ainsi que tout l'équipement nécessaire à la réalisation d'un court métrage de moins de cinq minutes.

Alexandre Quesnel, le président du Festival des vidéastes du Manitoba assure : « Notre festival est important car il permet aux jeunes de travailler dans un medium pas très accessible ».

Natasha Rey, une des formatrices au Festival des vidéastes du Manitoba, regrette de n'avoir jamais pu participer au festival lorsqu'elle était au secondaire.

« J'aurais vraiment aimé un programme comme ça, mais au Collège Louis-Riel, on n'avait aucunement l'option de développer sa créativité vidéo. »

Afin de souligner l'efficacité de ses formations, tant au niveau technique, qu'au niveau de donner le goût du cinéma, le 24e gala du festival a vu une représentation spéciale du film de Benoît Morier et André Clément : *Saint-Bonifascinant* (2016).

Avant la projection du documentaire d'une demi-heure, où Benoît Morier révèle tout ce qu'il aime à Saint-Boniface, il y a eu la projection d'un plus ancien court-métrage, également réalisé par Benoît Morier et André Clément. Ce film, aussi intitulé *Saint-Bonifascinant*, a été créé pour l'édition de 1996-1997 du Festival des vidéastes du Manitoba. Dans le documentaire, un jeune Benoît Morier y explorait déjà ce qu'il aimait de Saint-Boniface.

Le président du festival clarifie, « André Clément et Benoît Morier reprennent le titre de leur court métrage pour remontrer ce que c'est pour eux Saint-Boniface, mais avec une vision différente 20 ans plus tard.

« Présenter *Saint-Bonifascinant* nous permet de souligner que nous avons beaucoup d'anciens du festival dans l'industrie du cinéma. Encore une fois, j'espère que les jeunes de cette année vont continuer en vidéo, comme l'ont fait Benoît Morier et André Clément. »

Monique Vermette, du Centre scolaire Léo-Rémillard qui a remporté le grand prix du jury (voir l'encadré), pense s'intéresser davantage au cinéma. Cet été, elle va suivre un atelier de création de dessin animé avec Eyeconic Educational Technology Services.



photo : Gavin Boutroy

Monique Vermette et Emilie Champagne de l'équipe du Centre scolaire Léo-Rémillard qui a remporté le grand prix du jury.

Elle a apprécié le travail d'équipe dans la réalisation du film de son école : « Ça nous a montré qu'on est capable de faire de notre mieux. Tout le monde met ensemble ses idées et on crée une grande chose. Moi, j'ai joué une fille qui voulait être présidente de son association étudiante, j'ai aidé à inventer l'histoire, et fait du montage. »

Cette année, le Festival des vidéastes du Manitoba a conclu un partenariat avec les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba. Leur comité de Justice sociale a sélectionné les gagnants pour le prix du traitement de la thématique : Liberté et justice sociale.

Les écoles participantes sont : l'École Regent Park, le Centre scolaire Léo-Rémillard, L'École communautaire Aurèle-Lemoine, l'École secondaire régionale Lord Selkirk, l'École communautaire Saint-Georges, l'Institut Collégial St. Paul, l'École secondaire Pierre Laporte et le Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska.

L'École secondaire Pierre-Laporte, au Québec, et le Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska, au Nouveau-Brunswick, ont assisté aux projections et à la cérémonie en temps réel, par Internet.

Palmarès

Grand prix du jury :
Centre scolaire Léo-Rémillard.

Prix spécial du jury :
(ex aequo) Institut Collégial St. Paul et l'École communautaire Aurèle-Lemoine.

Prix du public :
École Regent Park.

Meilleure interprétation :
Centre scolaire Léo-Rémillard.

Meilleure technique :
École communautaire Aurèle-Lemoine.

Meilleure musique :
École secondaire Pierre-Laporte.

Prix des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba pour le traitement de la thématique :
École Regent Park, École secondaire régionale Lord Selkirk, et l'École communautaire Aurèle-Lemoine.







Chaque mois, ***La Liberté*** et Radio-Canada vous présentent une personne qui se démarque dans sa communauté par un service bénévole à une cause francophone ou à un organisme qui appuie les francophones du Manitoba, que ce soit dans le domaine de la charité, de la culture, du sport ou autre.

« S'engager pour nos enfants »

Présidente du comité scolaire de l'école Taché depuis la rentrée de septembre 2015, Mélina Elliott s'engage depuis déjà huit ans au sein de cet établissement. Premièrement membre, puis vice-présidente et enfin présidente, son implication est sans bornes.

Charlotte ALTIERI

Le comité scolaire s'occupe d'organiser divers évènements pour les enfants de l'école. Il y a par exemple la venue du père Noël en décembre, qui vient distribuer des mandarines aux enfants. En février, le dîner annuel du Festival du Voyageur propose aux écoliers des mets traditionnels afin de leur faire découvrir la nourriture manitobaine. Deux à trois fois par an, le comité organise une soirée cinéma dans le gymnase de l'école. Assis sur des matelas, les enfants ne manqueraient cet événement pour rien au monde! Comment ne pas parler des fameux « dîners pizza » chaque troisième jeudi du mois? Par ailleurs, le comité ne pourrait continuer d'organiser des évènements sans la source de fonds qu'apportent ces repas. On oubliait presque le barbecue de fin d'année, tenu en juin, et prisé par les petits comme les grands.


photo : Charlotte Altieri
MÉLINA ELLIOTT ET SA FILLE SOPHIE.

Mais cela n'est-il pas fatiguant? Mélina Elliott, humble, assure que cela « ne lui prend qu'une trentaine d'heures par an ». Avec une réunion par mois, Mélina se considère plutôt comme l'organisatrice du comité. Maman de deux filles, Isabel, 13 ans, et Sophie, 9 ans, Mélina travaille aussi à l'Université du Manitoba en tant que coordinatrice de recherche sur le thème du vieillissement. Elle est également au Comité de l'harmonie du Collège Louis-Riel, où étudie sa fille aînée, Isabel. Elle se charge avec d'autres parents d'organiser les activités de l'harmonie, ainsi que des voyages pour assister à des concerts, à Chicago et à Brandon. Et ce n'est pas tout, puisque Mélina est aussi au comité des non-ayant-le-droit d'aller à l'école francophone.

C'est en effet une cause qui tient à cœur à Mélina. Anglophone du Manitoba, elle a appris le français à l'école d'immersion lorsqu'elle était plus jeune. Son mari étant franco-manitobain, il était très important pour elle que ses enfants soient parfaitement bilingues. Parlant à peine français dans leur petite enfance, elle est fière de leur rapide apprentissage. Elle ajoute même en riant : « Mes filles me corrigent tout le temps! ».

Si on lui demandait pourquoi elle s'engage autant dans le bénévolat, elle répondrait « car je ne sais pas dire non! ». En réalité, c'est lorsqu'Isabel est rentrée à l'école que Mélina a ressenti le besoin de s'impliquer. « Il était important pour moi de savoir ce qu'elle faisait, quelles étaient ses activités. Mais on a surtout besoin de bénévoles au sein de la communauté. Aujourd'hui, les choses ont changé. Les deux parents travaillent, et il y a moins de volontaires chez les mamans. Seulement, c'est notre responsabilité d'aider autant qu'on peut. » Pour Mélina, c'était aussi l'occasion d'intégrer la franco-communauté dont elle ne faisait pas entièrement partie, tout en rencontrant les parents, l'administration et les professeurs.

Sa grande fierté réside néanmoins dans le réaménagement de la cour de l'école Taché, qui possède maintenant trois terrains de soccer et deux structures de jeux. C'est le premier été où les enfants en profitent. « Le comité scolaire a travaillé très dur pour arriver à cela. Que ce soit Joëlle Morgan, Danielle Sturk ou Suzanne Druwé, nous avons fait notre possible pour que ce projet soit réalisable. La communauté francophone aussi a été fantastique! Grâce à eux, nous avons prélevé 200 000 $, et rendu cette cour agréable pour les 300 élèves. »

Ce sont dans ces moments là que Mélina ne regrette pas son implication bénévole. « J'aime faire du bien. Et tant que je le pourrai, je ferai partie du comité scolaire! »

Pour en savoir plus sur
VOTRE BÉNÉVOLE EN VEDETTE
rendez-vous sur
ICI.Radio-Canada.ca/manitoba
Consultez ***Le 6 à 9***, ***L'actuel*** et ***Le téléjournal Manitoba***.

Un vrai Régal!



photo : Marouane Refak

C'était la grande première du Grand régal cajun organisé par le Festival du Voyageur (FDV) le 23 juin dernier pour son fonds de dotation à Francofonds. Mais « pas une dernière! », assure la directrice générale, Ginette Lavack Walters.

Plus de 160 personnes étaient au premier rendez-vous qui célébrait les liens entre francophonies manitobaine et louisianaise. À table dans la cour du Fort Gibraltar, les convives se sont régalé d'écrevisses, de gumbo, de musique et le tout épicé de belles amitiés style cajun.

Sur la photo, Lorraine Bisson, Huguette Dandeneau et son époux David, Philippe Lavack, ainsi qu'Hélène et Gérald Clément ont passé une soirée inoubliable.

Le bilan de la soirée : environ 8 800 $ récoltés pour Francofonds et un rendez-vous attendu pour les prochaines années.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.
Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!



CITATION DE LA SEMAINE

Élodie Belley, 6e année, École Roméo-Dallaire

« Cette bande dessinée m'a fait réaliser l'importance d'être bilingue au Canada pour bien se comprendre. »



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

À NOTER

COMMISSION SCOLAIRE

Prochaine rencontre de la CSFM : 24 août

CONGÉS

30 juin, fin des classes



RÉGION URBAINE

L'art de la BD pour aplanir les différences

Menés par leur enseignant Abdoul Sall, les 6e années de l'École Roméo-Dallaire ont vécu une expérience hors du commun ce second semestre 2015-2016 : la création d'une bande dessinée (BD) bilingue en partenariat avec l'école anglaise Alexander von Humboldt German International School du Québec.

« Michel Hellman, est venu du Québec à notre école en février-mars pour nous apprendre comment dessiner une BD, raconte l'élève Zacharia Bounachada. Nous avons fait quatre groupes et chaque semaine, on faisait une case. »

Initié par la Fondation Metropolis Bleu et intitulé ***Comme chiens et chats / Like Cats and Dogs***, ce projet avait pour objectif de faire réfléchir sur les différences entre anglophones et francophones. Sont-elles si marquées?

« On a d'abord discuté par vidéo avec l'autre école pour se mettre d'accord sur plusieurs petites histoires qu'on pourrait faire, puis Michel en a choisi quatre, une par groupe, se souvient l'élève Jonathan D. Larouche. On dessinait quelques cases puis on leur envoyait, ils complétaient, puis nous, jusqu'à une histoire complète de huit cases. »

S'il déplore que « parfois, les autres changeaient complètement l'histoire qu'on voulait faire avec leurs cases et c'était un peu frustrant », sa camarade Élodie Belley a apprécié l'exercice. « C'était comme un jeu de continuer l'histoire des autres, eux en anglais et nous en français. »

Les élèves ont également aimé apprendre l'art de la BD. « Maintenant, je sais qu'il faut faire les personnages et les grosses choses avant l'arrière-plan, et aussi les bulles, assez grosses pour qu'on puisse les lire », révèle Zacharia Bounachada. Le respect des détails des cases précédentes est tout aussi essentiel.

Quant à la différence entre anglophones et francophones? « Cette BD m'a fait réaliser l'importance d'être bilingue au Canada pour bien se comprendre, conclut Élodie Belley. On est tous humains, on a seulement des langues différentes pour s'exprimer. »

L'École/Collège régional Gabrielle-Roy a également réalisé une BD en partenariat avec une école anglaise du Québec.





photo : Gracieuseté France Leclerc

La classe de 6e année de l'École Roméo-Dallaire est fière de présenter la BD bilingue qu'elle a créée avec une école anglaise du Québec.

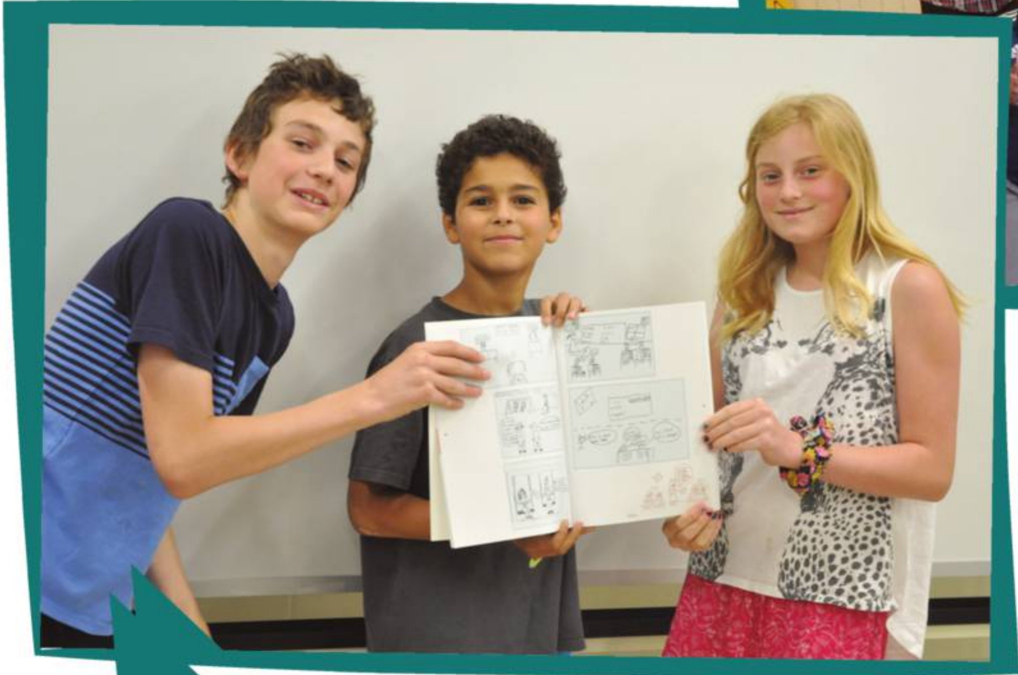


photo : Camille Harper-Séguy

De gauche à droite : Jonathan D. Larouche, Zacharia Bounachada et Élodie Belley.



photo : Gracieuseté France Leclerc

L'enseignant à l'origine de ce projet, Abdoul Sall.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

ILS EN PARLENT

S'ILS AVAIENT DES BAGUETTES MAGIQUES

Quand l'année se termine, tous les rêves sont permis! Pour sa prochaine journée sans école, pour ses vacances, pour l'année suivante, pour son avenir, et même pour sa vie et celle des autres.

Si les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine avaient une baguette magique, que choisiraient-ils de faire avec en premier?





Katarina Zotter, 6e année, École communautaire Aurèle-Lemoine

« Il y a des gens qui sont malades et leurs familles sont tristes. Si j'avais une baguette magique, je ferais un médicament pour guérir toutes les maladies, comme le cancer car mon grand-grand-père est mort du cancer et la fibrose kystique car la mère de ma grand-mère avait la fibrose kystique, et aussi deux jumelles dans notre classe. Les gens seraient contents s'ils n'étaient plus malades. »



Alexandre Poudrier, 8e année, École régionale Notre-Dame

« Je trouverais un sort pour m'aider à faire mes devoirs, surtout ceux comme l'anglais et certains problèmes de mathématiques. Mais je ne le ferais pas pour tous car il faut aussi apprendre, quand même! »



Darren Gingras, 1re année, École Jours de Plaine

« Avec ma baguette, je briserais un arbre pour le peinturer en vert. C'est ma couleur préférée parce que j'aime les tracteurs John Deere. Je devrais briser l'arbre car j'aurais besoin de peinturer les racines aussi. »

RÉGION URBAINE

Dessinatrice pour *La Liberté*

L'élève de 8e année de l'École Lacerte, Dominique Van Munster, termine son année scolaire par un stage de deux jours par semaine au journal *La Liberté*. « Mon directeur d'école m'a envoyée là-bas pour aider ma note de français », explique-t-elle.

Si la jeune élève tire profit de cette expérience rare pour une élève de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), *La Liberté* aussi, car Dominique Van Munster est une artiste visuelle prometteuse! « Je peux montrer mon talent artistique en dessinant pour *La Liberté*, se réjouit la jeune fille. En même temps, ça met plus de dessins dans le journal. »

Dominique Van Munster a carte blanche pour créer, excepté un tout premier projet où la directrice du journal, Sophie Gaulin, lui a demandé d'agencer en un dessin autant de mots que possible autour du thème de la liberté.

« J'ai aimé ça car je pouvais écrire les choses qui me passaient par la tête, raconte Dominique Van Munster. C'est important pour moi de m'exprimer, de montrer comment je me sens car je suis une personne sensible avec plein de pensées dans la tête, parfois trop! Je fais ça par le dessin. »

Après ce premier travail, l'élève s'est laissée inspirée par son propre quotidien, à la maison comme à l'école, pour réaliser quelques bandes dessinées humoristiques (voir page 2 du présent journal). « Ça montre vraiment ce qui se passe dans ma vie à la maison et à l'école, comme le fait que je me couche tard », révèle-t-elle.

Si Dominique Van Munster a déjà progressé au niveau de son français, « travailler pour *La Liberté* m'aide surtout à organiser mes idées, termine-t-elle. Et j'aime que ça me fasse sortir de l'école. J'aime l'idée d'avoir un travail, quelque chose d'utile à faire, un rôle à jouer. J'ai beaucoup de chance de pouvoir vivre cette expérience. »

La mission de Dominique Van Munster à *La Liberté* se terminera en même temps que la fin des classes, mais l'élève voudrait déjà revenir en 2016-2017.



photo : Camille Harper-Séguy

Dominique Van Munster est fière de sa première contribution par le dessin au journal *La Liberté*.

NÉCROLOGIE

Marcien J. Bosc



Paisiblement, au Foyer Notre-Dame, le mercredi 15 juin 2016, est décédé à l'âge de 88 ans, Marcien Bosc de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

Il laisse dans le deuil son épouse de 60 ans, Cécile (née Laroche); leurs enfants Jacques (Susan), Evelyne (Philippe) Lessard, Normand (Gisèle), Raymond (Gisèle), Guy (Denise), Alain, Bernard (Claudette), David (Lynne) et une belle-fille Evelyne Bosc. Il laisse aussi 16 petits-enfants : Lauren, Marc, Patrick (Kateri), Carolyne, Gilles, Aubry, Théo, Mélanie (Mario), Colin, Natasha, Mathieu, Steven, Dominic, Rémy, Zacharie, Maxim; son frère Lucien; ses sœurs Annette LeNéal et Isabelle Augert ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Marcien a été précédé dans la tombe par ses parents Rémy et Ange (née Magne); ses frères et ses sœurs : Claudette, Antonio, Pierre, Jean, Sr Evelyne et Hélène; et par ses beaux-frères Josaphat LeNéal, Luc Trudel et Guy Augert; une belle-sœur Louise; son fils Marcel et son petit-fils Paul Lessard.

Le service funèbre a eu lieu en l'Église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes le mardi 21 juin 2016. Les prières et hommages ont eu lieu à 13 h 30, et la messe des funérailles a été célébrée par l'abbé Alain Guenou à 14 h. L'inhumation privée au cimetière de la paroisse.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées sont invitées à faire un don à la Fondation Santé Notre-Dame, CP 190, Notre Dame de Lourdes, MB R0G 1M0.

La direction des funérailles
a été confiée au salon mortuaire
Adam de Notre-Dame-de-Lourdes,
au Manitoba.
Téléphone : 204-248-2201
ou 1-888-400-2326.
www.afh.ca



Venez en grand nombre!

Messe de clôture pour la Paroisse Saint-Pie V de Letellier

Le dimanche le 10 juillet 2016 à 15 h.

Venez rendre hommage pour 136 ans
de services pastoraux
dans la communauté de Letellier

Célébration présidée par l'archevêque de Saint Boniface,
Mgr Albert LeGatt

CINQUANTE ANS DE VIE RELIGIEUSE CHEZ LES SŒURS GRISES!

Le 4 juin 2016, Sœurs Aurise Delaurier et Anita Douville ont renouvelé les vœux qu'elles avaient faits à Dieu, pour toujours, le 15 août 1966. Après cinquante ans de fidélité, la joie et la gratitude étaient à l'ordre du jour. Environ deux cents parents, amis et collègues de travail se sont assemblés à l'église Sainte-Famille pour une pieuse, mais vibrante célébration eucharistique présidée par le Père Armand LeGal, o.m.i. assisté des abbés Ronald Lanoie et Peter Genger.



Aurise Delaurier : Sixième d'une famille de seize enfants, Aurise a eu la douleur de perdre sa mère à l'âge de 17 ans. Avec courage et amour, elle a aidé la famille jusqu'à son entrée chez les Sœurs Grises, riche d'un bagage de connaissances, de piété et d'oubli de soi. Elle fit ses premiers vœux le 15 août 1966. Après avoir terminé des études en éducation et en spiritualité, elle s'est dévouée avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme comme institutrice, enseignante de la catéchèse et pastorale des vocations au Manitoba et en Ontario. L'année 1986 lui apporte la réalisation d'un grand rêve – celui de se donner dans les missions de l'Amérique latine. Pendant dix-huit ans nous retrouvons sœur Aurise à Monte Castelo, Santa Quiteria, Sao Bernardo au Brésil et La Parada et Cúcuta en Colombie. De retour au Canada sœur Aurise continue la mission de Sainte Marguerite auprès des immigrés, des personnes âgés à Actionmarguerite, et des gens dans le besoin. Sincères félicitations, chère Aurise, et poursuis ta route dans la joie et la prière!

Anita Douville : Anita est la neuvième des dix enfants d'une belle famille canadienne-française de la Saskatchewan. Pleine d'énergie, de débrouillardise et de goût de vivre Anita répondit à l'appel de Dieu en entrant chez les Sœurs Grises où elle fit ses premiers vœux le 15 août 1966. Infirmière née, sœur Anita a travaillé une trentaine d'années comme infirmière à Berens River, Morris, Sainte-Rose, Manitoba, Gravelbourg et Esterhazy, Saskatchewan rayonnant partout la joie, et son amour des malades. Le bénévolat occupe une grande place dans la vie missionnaire, apostolique et religieuse de sœur Anita – avec les familles d'immigrants, les pauvres, les marginalisés – partout elle apporte la joie et la collaboration dans l'entretien des jardins, des fleurs, etc. Félicitations, chère compagne, et continue de répandre la joie et l'amour de Dieu autour de toi.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

† ALBERT LEGATT,
Archevêque de Saint-Boniface

La miséricorde, une affaire de cœur et de gestes

Nous sommes déjà rendus à la moitié de l'année du *Jubilé extraordinaire de la miséricorde*, promulgué par le pape François. Ce Jubilé a commencé en la fête de l'Immaculée Conception le 8 décembre 2015, et se terminera en la solennité du Christ Roi le 20 novembre 2016.

C'est alors le moment idéal de réfléchir sur ce que nous avons vécu d'inspirant cette année, jusqu'à maintenant. Parmi tous nos efforts, nous interrogeons-nous sur l'importance du pardon dans nos cœurs et dans nos vies? Cultivons-nous la vertu du pardon en notre esprit? Choisissons-nous de faire des gestes concrets qui promeuvent la réconciliation?

Sur ce point, j'aimerais proposer quelques pistes que nous pouvons considérer lorsque nous nous retrouvons en situation de conflit ou de tension avec une personne qui nous est proche, mais avec laquelle nous désirons ardemment rétablir l'harmonie, l'amitié, l'amour et l'intimité.

Nous devons commencer, j'ose croire, par choisir de ne pas réduire la situation actuelle au seul fait du tort qui nous a été fait. Et encore plus, de ne pas identifier l'autre uniquement par ce tort.

Par nos paroles et par nos gestes, nous avons à lui communiquer que notre relation a un riche passé et que nous lui voulons un avenir aussi, sinon encore plus riche. Nous avons à exprimer que nous choisissons de regarder l'autre en voyant tout le bien qu'il y a en lui, et cela, en dépit du tort qu'il nous a fait. Sans fausseté et sans condescendance, rappelons à l'autre tout ce que nous aimons et admirons de bon en lui.

Ceci amène alors la possibilité d'un choix commun d'entrer à nouveau dans un dialogue sincère. De se dire mutuellement qu'on veut d'abord s'écouter avec le cœur et se parler à partir du cœur, nous permet d'avoir la vulnérabilité, le courage, la force et l'espérance nécessaire pour nous avancer là où nous mènera ce dialogue.

Il faut certes avoir de la vulnérabilité et de la force à parts égales pour se dire la vérité qui est nécessaire pour qu'il y ait une vraie guérison, un vrai pardon, une vraie réconciliation. Se dire en quoi nous avons été blessés par les paroles, les gestes, les attitudes de l'autre, sans réduire l'auatre à une intention malveillante est difficile, mais nécessaire. Nous ne connaissons pas le fond du cœur et l'esprit de l'autre. Nous ne pouvons que dévoiler ce qui est au fond de nous-mêmes en espérant trouver un cœur qui s'ouvre à notre vérité, et en faisant l'invitation à être partenaires et coresponsables dans le choix des pas à faire ensemble pour rétablir la confiance mutuelle.

Ceci veut dire que nous devons être prêts à ne pas contrôler la façon dont cette réconciliation doit se vivre. Nous nous engageons et faisons confiance à l'autre, à l'Esprit Saint. Pas à pas, nous découvrons les paroles et les gestes concrets qui font avancer cette réconciliation.

Ceci veut aussi dire que nous sommes prêts à entendre l'autre nous dire ce qui doit également changer en nous, et à faire des efforts visibles dans cette direction.

Nous avons à faire et à refaire sans cesse le choix de faire confiance en les efforts de l'autre, bannissant autant que possible le doute qui mine tout. Au contraire, reflétons à l'autre notre appréciation pour les efforts qu'il fait.

C'est tout un défi. Mais les fruits de la miséricorde et de la réconciliation sont bien la paix retrouvée, l'amour relancé, la joie partagée.

En ce *Jubilé extraordinaire de la miséricorde*, prions Dieu afin qu'il nous inspire les attitudes et nous soutienne dans les gestes de miséricorde.

Cette chronique religieuse était la dernière de la saison. Retrouvez la prochaine chronique dès la rentrée, le 7 septembre.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface :
http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

LA FERMETURE DE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

« On est prêt à lâcher prise »

Fondée en novembre 1911, un an avant l'incorporation de Transcona, la paroisse francophone Notre-Dame-de-l'Assomption fermera ses portes le 31 juillet. Pour les paroissiens, leur curé Léonce Aubin, la date marque la fin d'une époque et la dissolution d'une famille.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La dernière messe de la paroisse mère de l'Église catholique à Transcona, Notre-Dame-de-l'Assomption, sera célébrée le 31 juillet. (1) Ce sont les 40 paroissiens eux-mêmes qui ont décidé de l'avenir de leur communauté.

France Cournoyer, membre du Conseil paroissial de pastorale et paroissienne depuis 14 ans, souligne que l'Assomption « manque de monde pour faire l'entretien de la cour et le ménage de l'église ». « La majorité des paroissiens ont 65 ans ou plus. On n'a plus l'âge pour s'occuper du maintien de l'église. C'est l'une des grandes raisons qu'on a voté, le 14 février, pour la fermeture de la paroisse. Ce n'était pas une question d'un manque d'argent. Sur ce plan, la paroisse se tirait assez bien d'affaires. »

78 % des paroissiens ont voté en faveur de la fermeture de la paroisse. L'abbé Léonce Aubin souligne que les décès et les déménagements des paroissiens aînés dans des foyers à Saint-Boniface ont également contribué à la diminution de la paroisse. « L'absence d'une école française à Transcona a aussi contribué, je crois, au vieillissement de la paroisse. De plus, ce qui s'est produit au fil des années, c'est que les jeunes pratiquants francophones ont quitté l'Assomption pour s'installer dans les paroisses anglophones avoisinantes de Blessed Sacrament et St. Joseph the Worker. C'est qu'ils ont épousé des anglophones.



photo : Daniel Bahuaud

Les paroissiens de Notre-Dame-de-l'Assomption ont célébré l'une de leurs dernières messes dominicales, le 26 juin.

Lina Parent, directrice de la chorale de l'Assomption et paroissienne depuis 1979, abonde dans le même sens : « On voyait ça venir depuis bien des années. La fermeture se discutait déjà depuis un bon bout de temps. C'est rendu qu'on n'est qu'une vingtaine à se rendre aux messes du dimanche. Ça nous a pris des années à accepter, mais on est prêt à lâcher prise.

« C'est dommage, quand même. Quand je suis arrivée à Transcona du Nouveau-Brunswick, j'ai trouvé cette église très accueillante et dynamique. On est une famille qui a tissé des liens d'amour et d'affection. En ce moment, je prépare mon dernier mois de chants pour les messes. Ça fait mal. Maintenant, comme les autres paroissiens, je vais devoir décider où j'irai le dimanche, soit à la Cathédrale, à Précieux-Sang ou aux Saints-Martyrs-Canadiens. En tous les cas, je vais devoir quitter Transcona pour prier en français. »

(1) Une messe soulignant les 105 ans de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption, présidée par l'archevêque Albert LeGatt, aura lieu le 10 juillet à 10 h à l'église, située au 609, rue Leola.

L'église mère de Transcona

En 1907, Transcona n'était qu'un terrain vide. Mais le Canadien National y a établi un important atelier de réparation. Le boom résidentiel qui a suivi a permis aux francophones de fonder la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption.

« Pendant les premières décennies, l'Assomption a été alimentée de fidèles de souche polonaise et italienne », explique l'abbé Léonce Aubin, qui prendra sa retraite avec la fermeture de la paroisse. « Les homélies ont parfois été prêchées en quatre langues! »

Mgr Henri Perron était curé de Notre-Dame-de-l'Assomption en 1962, alors que l'église actuelle a été construite. « C'est le curé polonais Walter Szumski qui, en 1960, a fait de la paroisse une paroisse française. La même année, avec la permission de l'archevêque Maurice Baudoux, l'Assomption a donné naissance à Blessed Sacrament et St. Joseph the Worker.

« L'Assomption a continué d'attirer des jeunes familles jusqu'à la fermeture, en 1969, de l'école paroissiale. Les sœurs oblates enseignaient tant en français qu'en anglais. Mais après ça, c'était devenu plus difficile pour les francophones de Transcona d'envoyer leurs enfants à l'école en français. Je comprends bien que c'est devenu une paroisse vieillissante. Ça me brûle tout de même. Avec de nombreux paroissiens, j'ai donné mon cœur à des projets comme la construction d'une église et d'une nouvelle salle paroissiale. Mais s'il n'y a personne pour aller à l'église, qu'est-ce qu'on fait? »

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



Je vous donne mon adresse **courriel**. **Faites**-moi savoir comment ça se passe.

Il est préférable d'éviter le terme anglais *e-mail* et d'utiliser *courriel*, qui est une contraction de *courrier électronique*.

L'expression *laisser savoir* est un claque de l'anglais (*let know*).

À VOTRE SERVICE